

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 5 juin 2024 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général, via l'application Teams;  
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

---

**CE-20240605-2015**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT P. 6 362 999

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de 9412-6174 Québec inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 52 520 \$ une partie du lot 6 362 999 (lot projeté 6 631 818) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 122,4 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1797274)  
(SD-2024-2214)

---

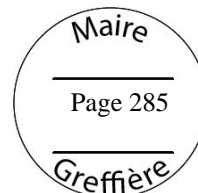
**CE-20240605-2016**

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 52 250 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'acquisition d'une partie du lot 6 362 999 (lot projeté 6 631 818) du cadastre du Québec, nécessaire afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement



géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1797274)  
(SD-2024-2214)

---

**CE-20240605-2017**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - LOT P.6 362 999

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 55 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, dans le cadre de l'acquisition d'une partie du lot 6 362 999 (lot projeté 6 631 818) du cadastre du Québec, nécessaire afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables).

(CT:1797274)  
(SD-2024-2214)

---

**CE-20240605-2018**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 786 967

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Sylvie Groulx, M. Giovanni Ferrarelli (John) et M. Giuseppe Ferrarelli (Joseph), leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 10 800 \$, le lot 1 786 967 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 671 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 6);

de mandater Dunton Rainville s.e.n.c.r.l. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1799281)  
(SD-2024-2499)

---

**CE-20240605-2019**

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense au montant de 10 800 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 786 967 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 6);

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1799281)  
(SD-2024-2499)

---

**CE-20240605-2020**

**ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS 2 072 687 ET 2 072 813**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter l'offre de M. Louis Simon Vandelac, Mme Véronique Vandelac et Mme Caroline Vandelac, leur représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme totale de 6 800 \$ les lots 2 072 687 et 2 072 813 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 2 090,3 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaires à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 19);

de mandater Dunton Rainville s.e.n.c.r.l. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1800315)  
(SD-2024-2623)

---

**CE-20240605-2021**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense au montant de 6 800 \$, prise à même les



sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition des lots 2 072 687 et 2 072 813 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 19);

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1800315)  
(SD-2024-2623)

---

**CE-20240605-2022**

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE - LOT P.1  
783 011

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Christian Gauthier, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 26 690 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 1 783 011 du cadastre du Québec, d'une superficie de 109,5 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 18 janvier 2024 sous le numéro 7452 de ses minutes, selon les termes et conditions mentionnés à la promesse de création de servitude, nécessaire pour protéger une conduite municipale enfouie;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1802264)  
(SD-2024-2875)

---

**CE-20240605-2023**

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 26 690 \$, financée à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, pour défrayer l'acquisition de la servitude permanente sur une partie du lot 1 783 011 du cadastre du Québec, nécessaire pour protéger une conduite municipale enfouie;



au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1802264)  
(SD-2024-2875)

---

**CE-20240605-2024**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat professionnel d'un conseiller transformation de processus d'affaires à SIA Partenaires inc. pour les services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens, pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 211 032,01 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1800474)  
(SD-2024-2652)

---

**CE-20240605-2025**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 192 701 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à SIA Partenaires inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30421 pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1800474)  
(SD-2024-2652)

---

**CE-20240605-2026**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat professionnel d'un conseiller transformation de processus d'affaires à SIA Partenaires inc. pour les services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens, pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 211 032,01 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.



(CT:1800497)  
(SD-2024-2657)

---

**CE-20240605-2027**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30421

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 192 701 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à SIA Partenaires inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30421 pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1800497)  
(SD-2024-2657)

---

**CE-20240605-2028**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 22 mai 2024 à 9 h.

(SD-2024-2713)

---

**CE-20240605-2029**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 22 mai 2024 à 9 h 20.

(SD-2024-2713)

---

**CE-20240605-2030**

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 29 avril et du 29 mai 2024 concernant des déboursés de 16 723 809,80 \$.

(SD-2024-2975)



---

**CE-20240605-2031**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2321

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2321, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de location sur demande de camions plateformes de type «fardier» avec chauffeur, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Transports Fuel inc.  
146 018,25 \$.

(CT:1793999)  
(SD-2024-1689)

---

**CE-20240605-2032**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2043

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2043, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le contrat de conception et la construction d'un jeu d'eau au parc de Chopin, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Limoges et Fils inc.  
874 792,88 \$.

(CT:1795081)  
(SD-2024-1888)

---

**CE-20240605-2033**

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES  
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2043

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Limoges et Fils inc. pour le contrat de conception et de construction d'un jeu d'eau au parc de Chopin, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser FNX Innov inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 45 237,55 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 4;

d'autoriser le Service des immeubles, parcs et espaces publics à effectuer la surveillance desdits travaux;

le tout conditionnellement à l'adjudication du DOS-2043 par le conseil municipal.

(CT:1795081)  
(SD-2024-1888)

---

**CE-20240605-2034**

DÉPENSES - RÈGLEMENTS L-13084-F ET L-12987-F -  
CONTRAT DOS-2043

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 23 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 906 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2043 par le conseil municipal.

(CT:1795081)  
(SD-2024-1888)

---

**CE-20240605-2035**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2302

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2302, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'espaces de détente sur la berge des Rapides-du-Cheval-Blanc, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction G.E.L.F inc.  
445 503,98 \$.

(CT:1798541)  
(SD-2024-2379)





---

**CE-20240605-2036**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13084-F - CONTRAT DOS-2302

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 447 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2302 par le conseil municipal.

(CT:1798541)  
(SD-2024-2379)

---

**CE-20240605-2037**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2275

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2275, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement de 2 chaudières aquatubulaires au gaz naturel pour la StaRRE La Pinière, pour une période de 45 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Tuyauterie Expert inc.  
480 066,62 \$;

conditionnellement à l'approbation de l'augmentation du programme triennal d'immobilisations pour le programme «56-10403 Rénovation et mise aux normes des usines d'eaux usées» par le conseil municipal.

(CT:1798544)  
(SD-2024-2381)

---

**CE-20240605-2038**

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE  
L'EAU - CONTRAT DOS-2275

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 482 202 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-2275 concernant les travaux de remplacement de 2 chaudières aquatubulaires au gaz naturel pour la StaRRE La Pinière, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1798544)



(SD-2024-2381)

---

**CE-20240605-2039**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2244

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2244, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et l'installation de structure de jeu combinée pour les aires de jeu dans divers parcs, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Équipements récréatifs Jambette inc.  
466 781,25 \$.

(CT:1798737)  
(SD-2024-2409)

---

**CE-20240605-2040**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13084-F - CONTRAT DOS-2244

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 451 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2244 par le conseil municipal.

(CT:1798737)  
(SD-2024-2409)

---

**CE-20240605-2041**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CESSIION DE CONTRAT  
- CONTRAT SP-29939

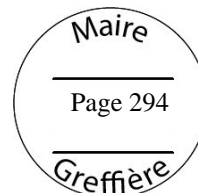
---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la cession du contrat SP-29939 par SAIS Interconnexion inc. (numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1172377021) à SAIS Interconnexion inc. (numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1179367124), et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjugé.

(SD-2024-2510)

---



**CE-20240605-2042**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2430

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2430, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'un designer UX pour l'accompagnement stratégique et la production de «wireframes», pour une période de 5 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9474-5957 Québec inc.  
83 299,39 \$.

(CT:1799777)  
(SD-2024-2551)

---

**CE-20240605-2043**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2305

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de pièces pour l'entretien et la réparation de bennes;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2688)

---

**CE-20240605-2044**

SOUMISSIONS REJETÉES ET APPEL D'OFFRES ANNULÉ -  
CONTRAT DOS-1718

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de rejeter toutes les soumissions reçues pour le contrat DOS-1718 concernant les services d'interprétation en langage signé et d'annuler l'appel d'offres.

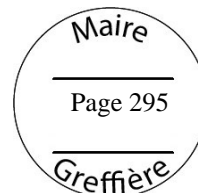
(SD-2024-2808)

---

**CE-20240605-2045**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2469

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de mise à niveau des entrées électriques et distributions aux garages municipaux 2, 4 et 5;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2848)

---

**CE-20240605-2046**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2423

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de pièces et d'équipements informatiques;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2856)

---

**CE-20240605-2047**

LANCEMENT - APPEL DE PROPOSITIONS - CONTRAT DOS-2485

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le lancement de l'appel de propositions pour la réalisation en mode conception-construction du projet de la cour municipale;

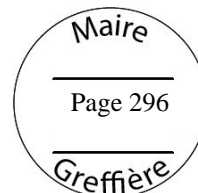
d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel de propositions dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les propositions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel de propositions.

(SD-2024-2931)

---

**CE-20240605-2048**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2243



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des services de gardiennage;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2979)

---

**CE-20240605-2049**

**ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - POLICE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser 3 policiers à participer à la formation de patrouille nautique «210-303-18 - Patrouille nautique - Bloc 2» donnée par l'École nationale de police du Québec le 3 juin 2024, au montant de 10 728,30 \$.

(CT:1801831)  
(SD-2024-2819)

---

Les discussions sur les points 41.1 et 41.2 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CE-20240605-2050**

**APPROBATION - OFFRE DE PRÊT - MOBILIER URBAIN  
BLOOM INC.**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'offre de prêt à intervenir entre Ville de Laval et Mobilier urbain Bloom inc. concernant le versement d'un prêt au montant de 40 000 \$, dont la demande a été approuvée par le Comité d'investissement conjoint (CIC) le 3 avril 2024;

d'autoriser la directrice du Service du Développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1800350)  
(SD-2024-2634)



---

**CE-20240605-2051**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - L. ROCCO ÉBÉNISTE LTÉE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et L. Rocco Ébéniste Ltée au montant de 125 000 \$, dont la demande a été approuvée par le comité du Programme Accélérateur d'opportunités - Soutien à la productivité;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1801537)  
(SD-2024-2779)

---

**CE-20240605-2052**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - LES INDUSTRIES FABRIKAIR INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et Les Industries FabriKair inc. au montant de 41 300 \$, dont la demande a été approuvée par le comité du Programme Accélérateur d'opportunités - Soutien à la productivité;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1801539)  
(SD-2024-2780)

---

**CE-20240605-2053**

PROCÉDURES - PRÉVENTION DES INCENDIES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 068 116 du cadastre du Québec, situé au 1203, rue Normont, concernant les contraventions au Règlement numéro L-12137 de la Ville de Laval,



au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-2488)

**CE-20240605-2054**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 4061004  
CANADA INC.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0235 de 4061004 Canada inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 étages sur le lot 1 637 927 du cadastre du Québec, et ce, considérant:

l'argumentaire fourni par la requérante;

que le projet n'atteint pas les objectifs de l'article 194.42.1 visant à:

assurer une interface harmonieuse entre des usages ou des volumes de bâtiments présentant des différences importantes;

que le projet n'atteint pas les objectifs de l'article 194.42.2 visant à:

créer un ensemble architectural de qualité, à la fois diversifié, mais complémentaire;

assurer une intégration harmonieuse des nouvelles constructions avec leur milieu environnant;

que le projet n'atteint pas les objectifs de l'article 194.42.3 visant à:

encourager et rendre plus conviviale la circulation piétonne et cycliste;

que le projet n'atteint pas les objectifs de l'article 194.56.1 visant à:

adapter les hauteurs d'un bâtiment à celles des bâtiments du secteur avoisinant et à l'échelle des voies publiques adjacentes;

stimuler la réalisation de projets d'architecture de qualité, innovants et respectueux des caractéristiques propres du milieu d'insertion;

respecter l'implantation des bâtiments adjacents et encadrer harmonieusement les voies publiques;

protéger les arbres existants et concevoir des aménagements paysagers de qualité afin d'atténuer les impacts sur l'environnement et sur les propriétés adjacentes.

(SD-2024-2128)



---

**CE-20240605-2055**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA REFUSÉE -  
IMMEUBLES VILENA INC.

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de refuser la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2023-0004 des Immeubles Vilena inc., propriétaire, à l'effet de permettre le lotissement et la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 étages sur les lots 1 642 078, 1 642 081, 1 642 086, 1 642 089, 1 642 091, 1 642 093, 1 642 114, partie du lot 1 642 129, 1 642 130, partie du lot 1 642 132 et partie du lot 1 642 134 (lot projeté 6 551 557) du cadastre du Québec, et ce, considérant:

l'argumentaire fourni par la requérante;

que le projet n'atteint pas les objectifs de l'article 194.39.1 visant à:

favoriser la création de lots de forme régulière;

assurer une interface harmonieuse entre des usages ou des volumes de bâtiments présentant des différences importantes;

que le projet n'atteint pas les objectifs de l'article 194.39.2 visant à:

créer un cadre bâti de qualité, à la fois diversifié, mais complémentaire;

assurer une intégration harmonieuse des nouvelles constructions avec leur milieu environnant;

que le projet n'atteint pas les objectifs de l'article 194.39.3 visant à:

optimiser la présence de la végétation sur les terrains afin d'améliorer l'aspect visuel des lieux ou encore servir d'interface;

que le projet n'atteint pas les objectifs de l'article 194.39.4 visant à:

améliorer le confort et la sécurité des piétons et cyclistes dans les aires de stationnement;

que le projet n'atteint pas les objectifs de l'article 194.55.1 visant à:

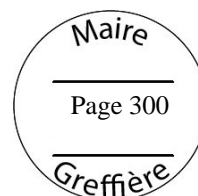
assurer l'intégration architecturale du bâtiment en milieu riverain;

mettre en valeur les qualités paysagères du milieu riverain et des entrées de la ville;

concevoir des aménagements paysagers de qualité s'intégrant au milieu riverain;

que le projet n'atteint pas les objectifs de l'article 194.56.1 visant à:





stimuler la réalisation de projets d'architecture de qualité, innovants et respectueux des caractéristiques propres du milieu d'insertion;

respecter l'implantation des bâtiments adjacents et encadrer harmonieusement les voies publiques;

protéger les arbres existants et concevoir des aménagements paysagers de qualité afin d'atténuer les impacts sur l'environnement et sur les propriétés adjacentes;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-81.

(SD-2024-2132)

---

**CE-20240605-2056**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉSOLUTION ABROGÉE  
- TOPONYMIE - RUE LÉON-GAUMONT**

---

ATTENDU QUE, par sa résolution 2011/170, le conseil changeait le nom de la rue située sur les lots 1 222 299, 1 222 300, 4 006 232, 4 247 372, 4 285 948, 4 285 949, 4 285 950, 4 285 951, 4 512 539, 4 601 795 et sur une partie du lot 1 221 767 du cadastre du Québec de «boulevard St-Elzéar Ouest» à rue «Léon-Gaumont»;

ATTENDU QUE ce changement de nom, qui aurait un impact sur 26 adresses civiques liées à des entreprises situées en front de cette voie de circulation, n'a jamais été officialisé et qu'aucun problème ou enjeu relié à cette situation n'a été recensé;

ATTENDU QUE le boulevard Saint-Elzéar Ouest a été identifié comme un chemin fondateur de la Ville et qu'en matière de patrimoine et de toponymie, il est de plus en plus reconnu de préserver les tracés et les chemins fondateurs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'abroger la résolution 2011/170.

(SD-2024-2158)

---

**CE-20240605-2057**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE REFUSÉE - SERGE  
CÔTÉ**

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de refuser la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2023-59 de Serge Côté, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'habitation existante sur



le lot 2 340 401 du cadastre du Québec (75, avenue Bellevue):

un total de 2 entrées charretière, alors qu'un maximum de 1 entrée charretière est prescrit;  
une marge latérale droite de 0 mètre, alors qu'une marge latérale minimale de 1,5 mètre est prescrite;  
une emprise de terrasse sur toit de 85,65 mètres carrés, alors qu'un maximum de 15 mètres carrés est prescrit;  
des escaliers extérieurs en cour avant donnant accès au 2e étage, alors que dans une cour avant, seul un escalier extérieur donnant accès au rez-de-chaussée et au sous-sol est autorisé;

et ce, considérant:

l'argumentaire du requérant soumis;  
que les conditions afférentes aux exigences d'octroi d'une dérogation mineure prescrites par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme ne sont pas respectées;  
que le caractère de la dérogation est majeur et non mineur;  
que l'application du CDU-1 n'a pas pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui demande les dérogations;

le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-107.

(SD-2024-2683)

---

**CE-20240605-2058**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
MICHELLE KELLMAN ET RICKY CAJUSTE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-25 de Mme Michelle Kellman et M. Ricky Cajuste, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur le lot 6 244 185 du cadastre du Québec, 1194, rue Claude-Martineau, qu'une piscine creusée se localise à 0,90 mètre de la ligne latérale droite de terrain, alors qu'une distance minimale de 1 mètre est prescrite, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-108.

(SD-2024-2685)

---

**CE-20240605-2059**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - SONIA  
MUCHERINO

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-30 de Mme Sonia Mucherino, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour une habitation isolée d'un logement projetée sur le lot 1 081 139 du cadastre du Québec, 2011, 24e Rue, une largeur de bâtiment de 7,32 mètres, alors qu'un minimum de 8 mètres est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-109.

(SD-2024-2686)

---

**CE-20240605-2060**

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - SVETLANA PLAMADEALA

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-7 de Svetlana Plamadeala, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement sur le lot 1 637 032 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultation d'urbanisme numéro CCU-2024-132.

(SD-2024-2961)

---

**CE-20240605-2061**

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - SHEILA GOMEZ

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-8 de Sheila Gomez, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de l'ajout de 2 logements au sous-sol du bâtiment principal sur le lot 1 494 974 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-133.

(SD-2024-2963)

---

**CE-20240605-2062**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
HARNOIS GROUPE IMMOBILIER INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0154 de Harnois Groupe Immobilier inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'un poste d'essence sur le lot 2 662 020 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-137.

(SD-2024-2972)

---

**CE-20240605-2063**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
COSTCO WHOLESALE CANADA LTD

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0009 de Costco Wholesale Canada Ltd, propriétaire, à l'effet de permettre le réaménagement de l'aire de stationnement d'un poste d'essence et d'un commerce sur le lot 5 741 714 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-138.

(SD-2024-2973)

---

**CE-20240605-2064**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
INVESTISSEMENTS SIVAN INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0019 des Investissements Sivan inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 15 étages sur les lots 1 732 092, 1 732 093 et 1 732 108 et sur les parties des lots 1 732 101 et 1 732 115 (lot projeté 6 621 277) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-140.

(SD-2024-2978)

---

**CE-20240605-2065**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - CENTRE  
DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0020 du Centre de services



scolaire de Laval, propriétaire, à l'effet de permettre le réaménagement d'un terrain institutionnel sur le lot 2 001 948 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-141.

(SD-2024-2980)

---

**CE-20240605-2066**

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -  
MINISTRE DES TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable pour le projet d'implantation de vélos en libre-service et de stations BIXI, dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), au montant maximal de 203 725 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2174)

---

**CE-20240605-2067**

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -  
MINISTRE DES TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable pour le projet de construction d'une bande cyclable unidirectionnelle sur le boulevard de la Concorde, dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), au montant maximal de 52 190 \$;

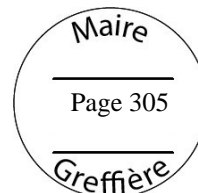
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2176)

---

**CE-20240605-2068**

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -  
MINISTRE DES TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ DURABLE



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable pour le projet de construction de bandes cyclables sur la rue Vallières, dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), au montant maximal de 19 511 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2177)

---

**CE-20240605-2069**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30070**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Atkinsrealis Canada inc. (anciennement SNC-Lavalin inc.) à effectuer le soutien technique durant la réalisation des travaux d'éclairage, dans le cadre des travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 6, prévus au contrat DOS-1673, au montant de 22 604,09 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 2.

(CT:1800178)  
(SD-2024-2597)

---

**CE-20240605-2070**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13027-F - CONTRAT OS-SP-30070**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13027-F, un montant de 20 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1800178)  
(SD-2024-2597)

---

**CE-20240605-2071**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30070**

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser MLC Associés inc. à effectuer le soutien technique durant de la réalisation des travaux de déviation d'une conduite d'égout sanitaire sous le 949, rue des Patriotes, dans le cadre des travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 5, prévus au contrat DOS-1672, au montant de 14 302,89 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 3.

(CT:1800690)  
(SD-2024-2664)

---

**CE-20240605-2072**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13027-F - CONTRAT OS-SP-30070**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13027-F, un montant de 13 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1800690)  
(SD-2024-2664)

---

**CE-20240605-2073**

**CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2166**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 146 982,50 \$ pour la bonification du contrat DOS-2166 relatif à des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 6, Règlement numéro L-13082-F.

(CT:1801300)  
(SD-2024-2738)

---

**CE-20240605-2074**

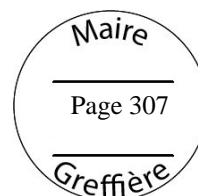
**DÉPENSE - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2166**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser une dépense pour la bonification n'excédant pas 160 965 \$ en lien avec l'avenant AAP-01 présenté au rapport de reddition de comptes du contrat DOS-2166 pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 6, joint au sommaire décisionnel.

(CT:1801300)



(SD-2024-2738)

---

**CE-20240605-2075**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13082-F - CONTRAT DOS-2166

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13082-F, un montant de 147 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1801300)  
(SD-2024-2738)

---

**CE-20240605-2076**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13111

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13111 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-726)

---

**CE-20240605-2077**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13111

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13111 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-726)

---

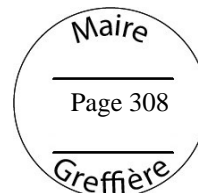
**CE-20240605-2078**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13111

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:





de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13111 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-726)

---

**CE-20240605-2079**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS  
SUPPLÉMENTAIRES - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES  
PUBLICS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'approuver des crédits supplémentaires au montant de 58 936,19 \$ requis pour défrayer le coût des honoraires supplémentaires de DMA architectes s.e.n.c.r.l. pour les services professionnels rendus suite au contrat OS-SP-29963 qui lui a été confié par la résolution CM-20200901-754 pour le projet de la mutualisation du Cosmodôme et du Musée de la santé Armand-Frappier.

(CT:1801755)  
(SD-2024-2811)

---

**CE-20240605-2080**

**APPROBATION - ADDENDA - ENTENTE - GROUPE CRH  
CANADA INC.**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'addenda à l'entente à intervenir entre Ville de Laval et Groupe CRH Canada inc. concernant le remplacement d'une clôture érigée partiellement sur le lot 1 356 646 du cadastre du Québec appartenant à la Ville;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2844)

---

**CE-20240605-2081**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser un mandat professionnel à Groupe ABS inc. pour la réalisation d'une étude géotechnique et de caractérisation



environnementale des sols pour les travaux d'aménagement du parc Armand-Frappier, dans le cadre des services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, au montant de 104 492,04 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 3.

(CT:1802182)  
(SD-2024-2862)

---

**CE-20240605-2082**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-30229

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 95 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1802182)  
(SD-2024-2862)

---

**CE-20240605-2083**

APPROBATION - ENTENTES D'AIDE FINANCIÈRE -  
FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les 2 ententes d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Fondation de la faune du Québec (FFQ), dans le cadre du programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la FFQ, concernant le projet d'éradication de la renouée à l'île Locas, au montant de 26 600 \$ et le projet de contrôle du nerprun au bois de l'Orée-des-Bois, au montant de 30 300 \$;

d'autoriser le directeur du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-1933)

---

**CE-20240605-2084**

PROCÉDURES - RECOUVREMENT

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures judiciaires requises contre Les Aliments Whyte's inc. afin



de recouvrer le montant de la facture impayée de 2023 pour leurs rejets à l'égout au 1540, rue des Patriotes et facturée en vertu du Règlement L-12330, et ce, jusqu'à l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-2889)

---

**CE-20240605-2085**

APPROBATION - CONTRAT DE PARTENARIAT ET LICENCE DE DIFFUSION - SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le contrat de partenariat et licence de diffusion à intervenir entre la Ville de Laval et la Société de télédiffusion du Québec relatif à l'échange de visibilité;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1389)

---

**CE-20240605-2086**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR - GROUPE PROMO-SANTÉ LAVAL ET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval, le Groupe Promo-Santé Laval et le Conseil régional de l'environnement de Laval dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2550)

---

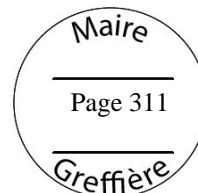
**CE-20240605-2087**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR - SERVICE DES LOISIRS ST-BRUNO DE LAVAL INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de



Laval et le Service des loisirs St-Bruno de Laval inc. dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2550)

---

**CE-20240605-2088**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR -  
SERVICE DE LOISIRS STE-BÉATRICE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et le Service des loisirs Ste-Béatrice dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2550)

---

**CE-20240605-2089**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR - RELAIS  
DU QUARTIER DE ST-VINCENT-DE-PAUL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et le Relais du Quartier de St-Vincent-de-Paul dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2550)

---

**CE-20240605-2090**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR -  
REGROUPEMENT DU SPORT À LAVAL



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et le Regroupement du Sport à Laval, A.R.S.E.L./C.S.L dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2550)

---

**CE-20240605-2091**

**APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR -  
SERVICE DES LOISIRS BON-PASTEUR**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et le Service des loisirs Bon-Pasteur dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2550)

---

**CE-20240605-2092**

**APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR - LOISIRS  
RENAUD-COURSOL**

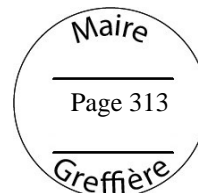
---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et les Loisirs Renaud-Coursol dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2550)



---

**CE-20240605-2093**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE CAMP DE JOUR - LOISIRS DE SAINTE-DOROTHÉE INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide camp de jour à intervenir entre la Ville de Laval et les Loisirs de Sainte-Dorothée inc. dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2550)

---

**CE-20240605-2094**

APPROBATION - PRÊT À USAGE - CENTRE D'ENTRAIDE ET DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU MARIGOT

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre d'entraide et de services communautaires du Marigot concernant l'utilisation du lot 5 324 226 du cadastre du Québec à titre gratuit pour aménager un jardin d'agriculture urbaine, pour une période de 3 ans, rétroactivement au 29 mars 2024 jusqu'au 28 mars 2027;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2674)

---

**CE-20240605-2095**

AUTORISATION - OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC - PRODUCTIONS JUMELAGE 1 INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le producteur Productions Jumelage 1 inc. à occuper temporairement certains espaces de la Cour municipale située au 55, boulevard des Laurentides, à des fins de tournage conformément à l'engagement souscrit par ce dernier et d'entériner cet engagement.



(SD-2024-2905)

---

---

À 9 h 18, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière